Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 19 (1939)

Heft: 4

Artikel: La neuvième région économique

Autor: Sicard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888885

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA NEUVIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE

La Région Économique de Toulouse et des Pyrénées ou IXe Groupement régional des Chambres de Commerce fut constituée le 9 juillet 1918. Elle comprend les circonscriptions des 15 Chambres de Commerce d'Agen, Albi, Auch, Béziers, Cahors, Carcassonne, Castres, Foix, Mazamet, Montauban, Narbonne, Perpignan, Rodez, Tarbes et Toulouse, c'est-à-dire le territoire des 10 départements suivants : l'Ariège, l'Aude, le Gers, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, les Pyrénées-Orientales et des parties de deux autres départements, de celui de l'Aveyron (arrondissements de Rodez et de Villefranche et ancien arrondissement d'Espalion) et de celui de l'Hérault (arrondissement de Béziers).

Cette vaste circonscription peuplée de 2.857.500 habitants (recensement de 1936), et qui s'étend des Causses aux Pyrénées et des confins de la Guyenne à la Méditerranée sur un huitième de la superficie de la France, présente deux caractères : d'abord, elle a son individualité bien distincte, elle forme un tout, elle s'articule autour d'un centre, d'une ville qui est sa capitale incon-

testée: Toulouse, en communication facile et prompte avec tous les points de cette région dont elle absorbe une partie de la production et à laquelle elle distribue, avec beaucoup de ce qu'elle fabrique elle-même, nombre des marchandises qui affluent dans la grande place de commerce qu'elle n'a jamais cessé d'être; d'autre part, la Région Économique de Toulouse et des Pyrénées offre, en dépit de son unité géographique, une remarquable variété de sols, d'altitudes, d'aspects et de productions.

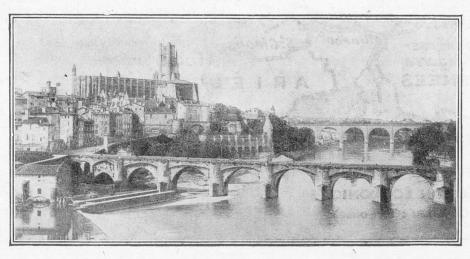
Ces ressources abondantes et si diverses, à la mise en valeur desquelles la IXe Région Économique s'efforce, depuis vingt ans, de contribuer, nous nous proposons de les décrire rapidement dans les pages qui suivent.

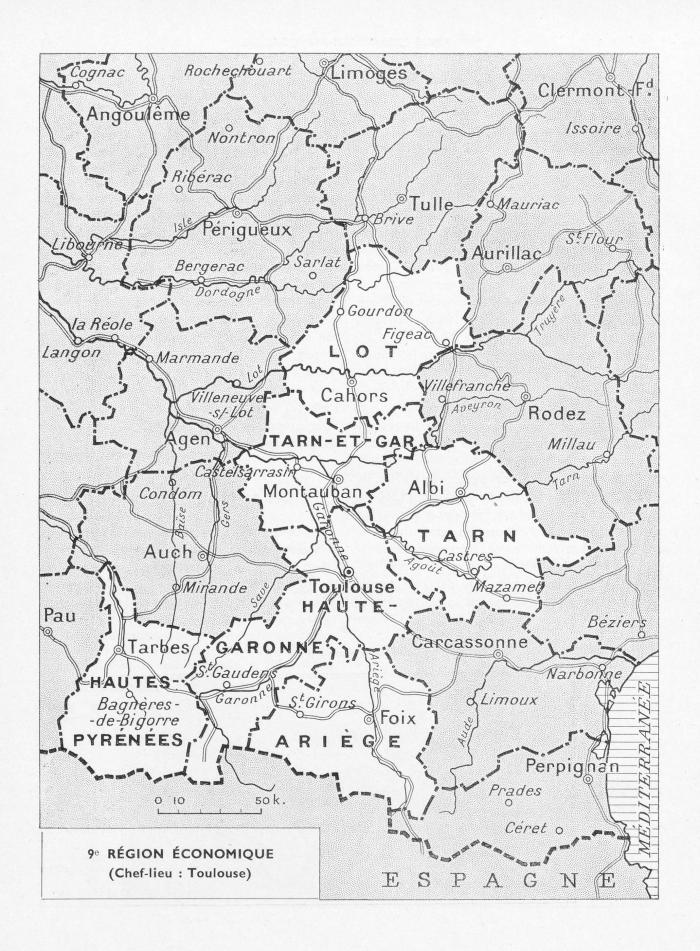
Les ressources du sous-sol

Signalons d'abord les ressources du sous-sol de la Région de Toulouse et des Pyrénées.

Sans doute, la production de ses houillères (Aubin et Rodez dans l'Aveyron, Carmaux et Albi dans le Tarn, Saint-Gervais et Graissessac dans







l'Hérault) peut paraître négligeable, comparée à la totalité de la production charbonnière française (en 1936, 1.675.060 tonnes sur plus de 45 millions) et les gisements de lignite de l'Aude, du Tarn, de l'Aveyron et de l'Hérault, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales ont moins d'importance encore, mais quelle diversité et probablement - car beaucoup de gîtes n'ont été que superficiellement prospectés - quelles quantités de minerais recèlent nos montagnes : le fer et les pyrites de fer produits surtout par les Pyrénées-Orientales, l'Ariège et l'Aude (200.178 tonnes en 1936); le plomb, le plomb argentifère et la galène; le zinc, le manganèse qui, en France, n'est donné que par deux mines dont nous possédons, dans l'Ariège, la principale; un peu de cuivre, d'antimoine et de mispickel aurifère et argentifère qui, dans l'Aude, rend 1.603 kilos d'or et 3.672 kilos d'argent (en 1936).

Gardons-nous d'omettre, dans cette rapide revue des produits de notre sous-sol, la bauxite de l'Ariège et de l'Hérault (79.250 tonnes en 1936) d'où l'on tire l'aluminium, le sulfate de baryte de Lourdes, de Foix et de Quillan, du Lot et de l'Aveyron; les dolomies de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, le talc de l'Ariège (Luzenac), de l'Aude et des Pyrénées-Orientales (49.450 tonnes en 1936), le sel gemme de la Haute-Garonne (4.240 tonnes en 1936) et de l'Ariège qui complète la production de sel marin du département de l'Aude (30.980 t. en 1936), l'albâtre, découvert il y a quelques années dans l'Ariège, les marbres admirables, blancs ou délicatement colorés de Saint-Béat, de Campan et de Sarrancolin, exploités depuis l'époque romaine, ceux de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales (1.250 tonnes en 1936), les phosphates de chaux, les pierres à chaux et à plâtre, le kaolin, l'ardoise et jusqu'à cette argile à briques dont sont bâties et couvertes les maisons du pays garonnais, de ce que l'on a appelé le « Languedoc rouge ». .

N'oublions pas enfin ces innombrables sources thermales et minérales, aux multiples vertus qui, aux stations blotties dans les plis de nos vallées pyrénéennes, de Cauterets à Luchon et d'Ax-les-Thermes à Amélie-les-Bains, attirent et guérissent des milliers de malades.

La production agricole

Si, des ressources du sous-sol, nous passons à celles du sol, nous constatons que la IX^e Région Économique est, en ce qui les concerne, beaucoup plus richement dotée encore.

Pour ne pas empiéter sur un domaine qui n'est pas le nôtre, nous nous bornerons à une brève énumération de ce que produit notre agriculture régionale.

Nos plaines produisent les céréales : maïs (1.894.570 quintaux en 1937, soit plus du tiers de la production française), blé (6.197.466 quintaux en 1937), avoine. La vigne (22.046.394 hectolitres de vin en 1937, soit près de la moitié de la production nationale), particulièrement cultivée dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault, donne, avec des vins de consommation courante, des crus réputés, tels ceux de Banyuls, de Limoux, de Gaillac. Les légumes abondent : fèves, haricots, pois, tomates du Gers et des Pyrénées-Orientales, artichauts de ce même département et du Tarnet-Garonne; melons, oignons, ail et cornichons du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne. Parmi les fruits, citons les chasselas et cerises du Tarnet-Garonne, les cerises encore des Pyrénées-Orientales; les prunes du Lot-et-Garonne, du Lot et du Tarn-et-Garonne; les abricots et les pêches de ce même département, de la Haute-Garonne et des Pyrénées-Orientales; les fraises du Tarn; les noix du Lot; les châtaignes de l'Aveyron. Signalons encore la production des fourrages, celle des graines de trèfle, de luzerne et de sainfoin; la culture du tabac dans le Lot-et-Garonne et le Lot; la récolte des truffes dans le Lot, l'exploitation des bois, notamment dans l'Ariège et le Lot-et-Garonne et la culture florale, celle de la belle violette à fleurs doubles de la banlieue toulousaine (1.407.917 fr. en 1937).

Il convient d'ajouter à ces ressources celles que notre Région doit à l'élevage de ses diverses races de bœufs, de porcs, de moutons, de ses chèvres, de ses mulets et de ses chevaux (cheval angloarabe, cheval de Tarbes), comme à celle des animaux de basse-cour, spécialement de l'oie de Toulouse et de la poule de Caussade.



Le Pont des Consuls et le Musée Ingres à Montauban

L'industrie

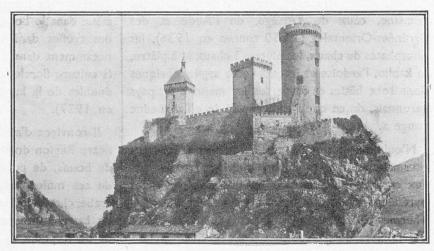
Si la région de Toulouse est essentiellement agricole, il ne s'ensuit pas qu'elle n'est point industrielle. Elle l'a toujours été et il suffira de rappeler, pour le prouver, l'importance qu'avaient, dans l'ancien Languedoc, la confection des étoffes : draps de Carcassonne exportés dans le Levant; mignonnettes, mélangées de soie et de laine, dont le tissage occupait à Toulouse, dans le premier quart du xviiie siècle, 10.000 ouvriers, groupés surtout dans l'île de Tounis; la tannerie et la mégisserie; la verrerie; les forges du pays de Foix; la papeterie de l'Albigeois, du Castrais, de la Montagne Noire et du Comminges...

Mais, c'est depuis un demisiècle et, plus particulièrement, pendant et depuis la guerre que l'industrie a pris chez nous une réelle extension. Si l'effort qui a été accompli à ce point de vue par le Midi pyrénéen est trop méconnu, il ne faut point se lasser de le répéter, c'est que notre région n'a pas seulement, comme il en est ailleurs, une ou quelques industries dominantes ou groupées, c'est parce qu'elle en pratique de très nombreuses et disséminées. La multiplicité même de ces fabrications et leur dispersion sur une aire étendue en dissimulent l'importance qui apparaîtrait mieux si elles étaient moins diverses et plus concentrées.

Comme il est naturel, nombre de ces industries mettent en valeur les produits mêmes du sol sur lequel elles sont nées.

C'est le cas, notamment, de la plupart des industries alimentaires : minoterie, active dans la Haute-Garonne, le Gers, le Lotet-Garonne, le Tarn-et-Garonne et le Tarn; fabrication des pâtes alimentaires et des biscuits; des conserves (pâtés de foie gras, conserves de viande, de légumes, poissons salés des Pyrénées-Orientales, cornichons en saumure qui, de Toulouse, s'exportent en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et en Amérique); fromageries de l'Aveyron et de l'Ariège; confiserie (fleurs cristallisées de Toulouse); chocolaterie de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Orientales et des Hautes-Pyrénées; brasserie, distillerie (liqueurs de Revel, de Toulouse, de Carcassonne, de Perpignan et de Thuir; eaux-de-vie et le fameux armagnac, l'égal et le rival du cognac).

Les tours de Gaston Phebus à Foix



Les industries du vêtement ont pris un prodigieux essor. Au premier rang des centres qui les exercent est Mazamet, comparable, par la rapidité de sa croissance, aux cités américaines et qui, en un demi-siècle, s'est acquis la royauté dans le domaine de la laine.

A Mazamet et autour de Mazamet, aussi bien que dans l'Ariège, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées, prospèrent la filature de la laine et la confection des articles de bonneterie. Le Tarn s'adonne à la production de la soie artificielle qu'utilisent les fabriques de bas de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne; le Tarn, l'Aude, l'Ariège et l'Aveyron tissent des draps, comme dans le passé; l'Aude manufacture des chapeaux de feutre et, le Tarn-et-Garonne des chapeaux de paille; Toulouse, des casquettes et le Tarn des chéchias, des fez et des bérets; Cordes d'Albigeois produit des broderies; l'Aveyron, le Tarn et le Lot-et-Garonne fabriquent des gants; Graulhet et Mazamet travaillent les peaux (traitées aussi dans l'Aveyron) et Toulouse possède une puissante industrie de la chaussure, confectionne les vêtements. la lingerie fine et la chemise.

Les industries du bois et leurs dérivés sont représentés par la fabrication du meuble qui occupe une place éminente dans la Haute-Garonne et le Tarn : meubles d'art de Toulouse et de Revel rivalisant avec les meubles de musées; meubles ordinaires, de Toulouse et de Revel encore, de Rabustens et du Castrais; meubles rustiques de Revel; par la production du papier (papier, cartons, papiers à cigarettes) dans la Haute-Garonne, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aude et le Tarn-et-Garonne; par la fabrication des sabots et galoches; par celles des jouets; par la tonnellerie, la vannerie, la confection des bouchons dans les Pyrénées-Orientales, le Lot-et-Garonne et à Toulouse; celle des manches de fouets dits perpignans; celle des balais dans la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne et le Lot-et-Garonne.

Il conviendrait d'ajouter à cette nomenclature : la verrerie, la céramique, les chaux, plâtres, ciments et agglomérés, les parapluies et deux groupes d'industries qui étaient en pleine croissance avant la crise actuelle : l'industrie métallurgique, pratiquée dans le Tarn, l'Aveyron, la Haute-Garonne, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne,

le Lot-et-Garonne : production du fer et de l'acier, de la fonte, du cuivre et du nickel, du zinc et de l'aluminium : ferro-alliages, clouterie, tréfilerie, outils, machines agricoles (notamment à Toulouse), construction du matériel de chemins de fer et des avions (à Bagnères-de-Bigorre, Tarbes et Toulouse) et l'industrie chimique : carbure de calcium, chlorates de sodium et de potassium d'Auzat, du Castelat (Ariège), de Boussens sur la Garonne; carbure de calcium de Marignac (Haute-Garonne); boro-carbone de Mercus (Ariège); cyanamide calcique de Lannemezan (Hautes-Pyrénées); chlore et soude caustique de Boussens; ammoniaque synthétique, acide azotique et nitrates de Soulom (Hautes-Pyrénées); acide sulfurique (Toulouse); sulfate d'ammoniaque, nitrate d'ammoniaque, carbonate de chaux de Toulouse (Office national industriel de l'Azote); oxygène et hydrogène de Valentine (Haute-Garonne), de Toulouse et de Saint-Jéry (Tarn); bouillies cupriques pour le traitement de la vigne; produits pharmaceutiques.

Ces deux grandes catégories d'industries se développent, en partie, grâce à l'application des procédés de l'électro-métallurgie et de l'électrochimie, rendue possible par l'utilisation, en rapide progrès, des immenses ressources hydrauliques de nos montagnes. La production de l'électricité est devenue la première industrie de notre région. Un énergique effort a été, depuis trente ans et surtout pendant et depuis la guerre, accompli dans ce domaine et il se poursuit : constructions de barrages; captation des eaux des lacs et des cours d'eau; édification de puissantes centrales électriques; transport du courant à grande distance; électrification d'une partie du réseau du Midi; diffusion de la lumière et de la force dans les campagnes; tels sont les résultats magnifiques déjà obtenus en peu d'années et qui vont sans cesse s'amplifiant.

En 1936, la IX^e Région Économique possédait une puissance installée de 1.089.069 KVA dont 981.732 KVA d'origine hydraulique, soit près du dixième de la puissance totale installée en France et produisait 2.043.699.000 Kwh.

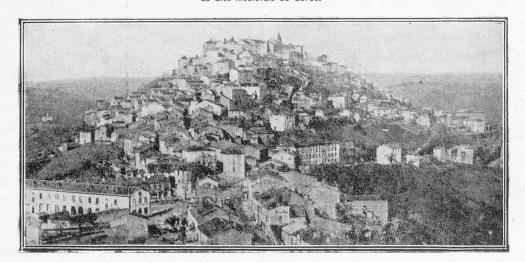
L'aperçu que nous venons de donner des ressources de notre région suffit à prouver qu'elle possède les éléments d'un important trafic avec l'étranger auquel elle peut offrir des produits très divers, en lui demandant, en échange, ceux qui sont complémentaires des siens. Ce trafic est facilité par un réseau ferroviaire et routier très dense et par la voie navigable, assurant les communications entre l'Océan et la Méditerranée, que constituent le Canal latéral à la Garonne et le Canal du Midi, par quatre lignes qui unissent la

France et l'Espagne et par l'existence de services aériens réguliers entre Toulouse, Casablanca, Dakar et l'Amérique du Sud.

SICARD,

Président de la IX^e Région Économique et de la Chambre de Commerce de Toulouse.

La Cité médiévale de Cordes



MAZAMET, CENTRE MONDIAL DE DÉLAINAGE®

Peu de personnes, en dehors des lainiers, connaissent cette petite ville de 14.000 habitants, située au pied de la Montagne Noire, à 120 km. de Sète, qui est Mazamet. Et pourtant ce centre de délainage accomplit depuis soixante-dix ans ce tour de force d'absorber, dans ses 50 usines, les 75 p. 100 des peaux de moutons du monde entier. Cette industrie a enregistré, il y a quelques années, un chiffre d'affaires d'un milliard 50 millions de francs.

Par quelle coïncidence Mazamet est devenu le Centre mondial de délainage ?

Depuis plusieurs siècles, Mazamet ou « Mas Aimat » était connu à cause de ses nombreuses fabriques de draps. Cette industrie prit, au début du dernier siècle, une telle expansion que les

laines produites par les troupeaux de moutons du Midi, ou même de l'Espagne, devenaient insuffisantes pour d'aussi gros besoins.

Un envoi, à titre d'échantillon, de deux balles de peaux brutes venant d'Argentine fut concluant pour l'avenir de Mazamet. Malgré qu'on ne songeât pas encore au délainage, cette industrie était née. Après de nouveaux arrivages, plusieurs mazamétains se rendaient eux-mêmes dans les pays d'origine pour ramasser la matière première et bientôt de nombreux comptoirs d'achat furent créés en Afrique, en Argentine et, plus tard, même en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Ces achats commencés timidement en 1851 se développèrent rapidement comme les chiffres ci-après le prouvent :

(1) Délainage : opération ayant pour but d'enlever la laine des peaux de mouton après l'écorchage de l'animal tué, afin d'utiliser séparément la laine et le cuir.